

Dans les Hauts-de-France, près d'un emploi sur deux situé dans une zone d'activité économique

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 207 • Mars 2026



En 2023, les zones d'activité économique (ZAE) des Hauts-de-France rassemblent 923 000 emplois, soit 44,0 % de l'emploi régional. Ils se répartissent au sein de 34 500 établissements de tailles plus grandes que dans le reste de la région. L'industrie joue un rôle important dans l'activité des ZAE (24,4 % de l'emploi contre 5,5 % hors ZAE). Cette spécialisation explique la forte présence d'ouvriers et de CDI sur ces territoires. Pour autant, ils accueillent également des services (commerce, restauration...) y compris non marchands (santé, administrations...). Au sein de la région, le poids des ZAE dans le tissu économique varie selon les territoires. Elles concentrent entre 7,6 % et 64,9 % de l'emploi des intercommunalités. Par ailleurs, si la spécialisation industrielle est particulièrement marquée dans la ZAE de Dunkerque, celles du bassin minier sont davantage orientées vers le commerce et celles de Lille et Amiens vers l'information-communication ou l'administration.

Depuis les années 1950, la définition et l'organisation des **zones d'activité économique (ZAE)** par les intercommunalités ont pour objectif d'alimenter l'expansion économique ► **encadré 1**. Il s'agit de sites d'activité à vocation uniquement économique (industrie, commerce, services, artisanat). Toutefois, les sites historiques où des habitations coexistent désormais avec des établissements sont toujours considérés comme des ZAE. En 2023, les ZAE rassemblent 923 000 emplois salariés, soit 44,0 % de l'emploi régional. Ces emplois se répartissent au sein de 34 500 établissements, soit 21,1 % des établissements de la région. Dans ces zones, les grands établissements sont surreprésentés. La moitié des effectifs et des établissements des ZAE se situent dans le Nord ► **figure 1** contre environ 20 % dans le Pas-de-Calais.

Au sein des ZAE, 115 000 emplois relèvent du secteur non marchand (administrations, hôpitaux, etc.). La part de l'emploi non marchand est plus élevée dans les départements du Nord et de la Somme (respectivement 14,9 % et 12,1 %). En effet, dans les communes de Lille et d'Amiens, des sites historiques de ZAE centralisent

de nombreux services publics (sièges de collectivités ou autres services déconcentrés de l'État). Toutefois, l'emploi non marchand est principalement implanté en dehors des ZAE où il représente près d'un emploi sur deux.

Près d'un emploi sur quatre des ZAE dans l'industrie

Dans les ZAE, 24,4 % des salariés travaillent dans un établissement de l'industrie. Il s'agit du premier secteur employeur des ZAE. Les secteurs du commerce, de l'administration

publique, enseignement, santé humaine et social et celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien figurent également parmi les activités exercées dans les ZAE. Ils représentent 20,2 %, 14,2 % et 13,9 % des emplois.

Les emplois de l'industrie, du transport et de l'entreposage, du commerce de gros et de détail, des services aux entreprises et de la construction sont majoritairement implantés dans les ZAE. Ainsi, elles concentrent 77,8 % de l'emploi du secteur industriel et 64,8 % de l'emploi du commerce de gros et de détail.

► 1. Nombre d'établissements, effectifs et part de l'emploi non marchand dans les ZAE par département en 2023

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12	Répartition des établissements (%)	Répartition des effectifs (%)	Part de l'emploi non marchand (%)
Aisne	2 223	50 735	6,4	5,5	7,6
Nord	16 637	483 858	48,2	52,4	14,9
Oise	5 183	119 963	15,0	13,0	9,9
Pas-de-Calais	7 269	186 368	21,1	20,2	9,3
Somme	3 177	82 181	9,2	8,9	12,1
Total	34 489	923 105	100,0	100,0	12,5

Lecture : En 2023, 2 223 établissements sont situés dans une ZAE du département de l'Aisne, soit 6,4 % des établissements régionaux implantés dans une ZAE.

Champ : Établissements du secteur marchand et non marchand actifs au 1^{er} janvier 2023 situés dans une zone d'activité économique.

Sources : Insee, Flores et Sirene géolocalisés 2023 ; zonage ZAE fourni par la Région.

En partenariat avec :



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Les salariés des ZAE plus souvent en CDI

Les salariés des ZAE sont souvent en CDI (70,7 % contre 46,2 % en dehors). Cet écart s'explique en grande partie par la structure sectorielle de l'emploi avec une surreprésentation de l'industrie (24,4 % contre 5,5 %) où le recours au CDI est important. Les intérimaires sont également surreprésentés dans les ZAE (7,0 % contre 2,3 %). En revanche, seuls 8,1 % des salariés en ZAE relèvent de la fonction publique (contre 35,8 % en dehors). Les ZAE se caractérisent également par une présence plus importante d'ouvriers (39,7 % contre 24,4 % en dehors) contrairement aux employés (25,5 % et 38,0 % en dehors). Les salariés de ces zones perçoivent en moyenne une rémunération plus élevée (salaire moyen de 16,2 € net de l'heure contre 15,6 € hors ZAE).

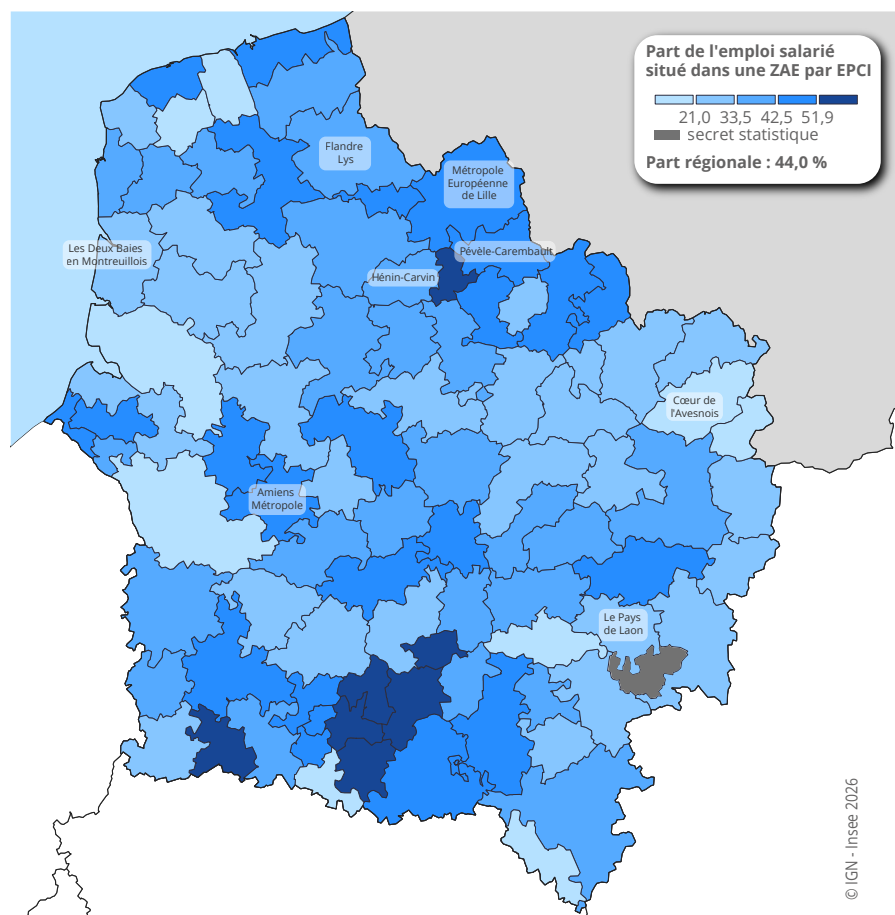
Un tiers des emplois des ZAE localisé dans la Métropole Européenne de Lille

À l'échelle des EPCI, la Métropole Européenne de Lille (MEL) rassemble près de 307 000 emplois des ZAE. Elle se place loin devant l'EPCI d'Amiens Métropole avec environ 45 700 des emplois situés dans une ZAE. Au-delà du volume, la part de l'emploi dans les ZAE dépasse la moyenne régionale dans ces EPCI ► **figure 2** et dans ceux avoisinants : communauté de communes (CC) de Flandre Lys, CC Pévèle-Carembault et Communauté d'Agglomération (CA) Hénin-Carvin. Plus d'un emploi sur deux se trouve dans une ZAE dans les EPCI du sud-est du département de l'Oise. À l'opposé, dans les territoires situés autour de Montreuil-sur-Mer, de Cambrai, d'Avesnes-sur-Helpe ou Laon, la part de l'emploi des ZAE est inférieure à la moyenne régionale.

Dans 7 EPCI, des ZAE au profil tertiaire

Sept EPCI ► **figure 3** rassemblent 46,7 % de l'emploi des ZAE (soit plus de 430 000 salariés) dont 33,3 % dans la MEL et 4,9 % pour Amiens Métropole. Sur ces territoires, les ZAE présentent un profil bien plus tertiaire qu'en moyenne régionale. Cela s'explique notamment par leur localisation le plus souvent à proximité des centres des principales agglomérations de la région. Ainsi, les salariés y travaillent davantage qu'ailleurs dans le secteur de l'information-communication avec la présence d'établissements de grande taille liés à des groupes multinationaux notamment dans la MEL (CapGemini, Worldline France, Orange) et dans les activités immobilières (effectifs des organismes HLM). Le poids dans l'emploi de ces secteurs y est presque deux fois plus important qu'en moyenne régionale

► 2. Part de l'emploi salarié situé dans une ZAE par EPCI



Lecture : Dans la Communauté Urbaine de Dunkerque, 44,3 % de l'emploi salarié est situé dans une ZAE.

Champ : Établissements du secteur marchand et non marchands actifs au 1^{er} janvier 2023.

Sources : Insee, Flores et Sirene géolocalisé 2023 ; zonage fourni par la Région.

(10,8 % contre 5,9 %). La santé humaine (centres hospitaliers) et l'administration publique (la Région, la MEL, le Rectorat de l'Académie d'Amiens...) sont également surreprésentées (21,4 % de l'emploi contre 14,2 % en moyenne régionale). Cette spécialisation sectorielle des ZAE explique l'importante présence des contrats de la fonction publique, des cadres, professions intermédiaires et employés. Malgré le profil tertiaire des ZAE de ces EPCI, l'industrie reste bien implantée (12,5 % de l'emploi salarié). À Lille et Amiens, les ZAE se situent souvent en proche périphérie des centres-villes et accueillent de grands établissements industriels comme Procter et Gamble, Valéo à Amiens ou LFB Biomedicaments et Maco autour de Lille.

Dans 28 EPCI, beaucoup de ZAE organisées autour de grands centres commerciaux

Vingt-huit EPCI, rassemblant 36,0 % de l'emploi des ZAE, ont principalement en commun l'importance du commerce : jusque 52,7 % de l'emploi dans la communauté de communes (CC) de l'Oise Picarde. Dans ces EPCI, les ZAE accueillent plus fréquemment qu'ailleurs de grands centres commerciaux (Louvroil Val de Sambre, Noyelles-Godault,

Longuenesse, Saint Martin-Boulogne, Petite Forêt, Béthune). Les grands hypermarchés (Auchan, Carrefour, Cora...) attirent autour d'eux des activités d'hébergement-restauration. En lien avec cette spécialisation sectorielle, les intérimaires y sont plus nombreux qu'ailleurs (11,0 % contre 7,8 % en moyenne régionale). Dans d'autres EPCI, la présence de centrales d'achat (Soc Coop Approvisionnement dans la communauté urbaine d'Arras) ou de cuisines collectives comme Dupont Restauration (CC de Flandre Intérieure) pouvant employer plusieurs centaines de salariés explique également l'importance du commerce ou de l'hébergement-restauration. En dehors de ces cas particuliers, les établissements dans le commerce et la restauration étant de taille relativement modeste, les plus grands établissements en termes d'effectifs dans cette classe relèvent de l'industrie (Toyota, Alstom, Arc...) même si l'importance de ce secteur est très variable au sein de ces EPCI (de 14,5 % à 55,8 %). La communauté d'agglomération (CA) du Douaisis Agglo apparaît singulière au sein de ces EPCI puisque les ZAE n'y présentent pas d'orientation particulière en matière de commerce ou de restauration. L'implantation d'Amazon avec plusieurs milliers de salariés rapproche le Douaisis des autres territoires du fait de son recours massif à l'intérim.

Surreprésentation des services administratifs et de soutien et de l'industrie pour 27 EPCI

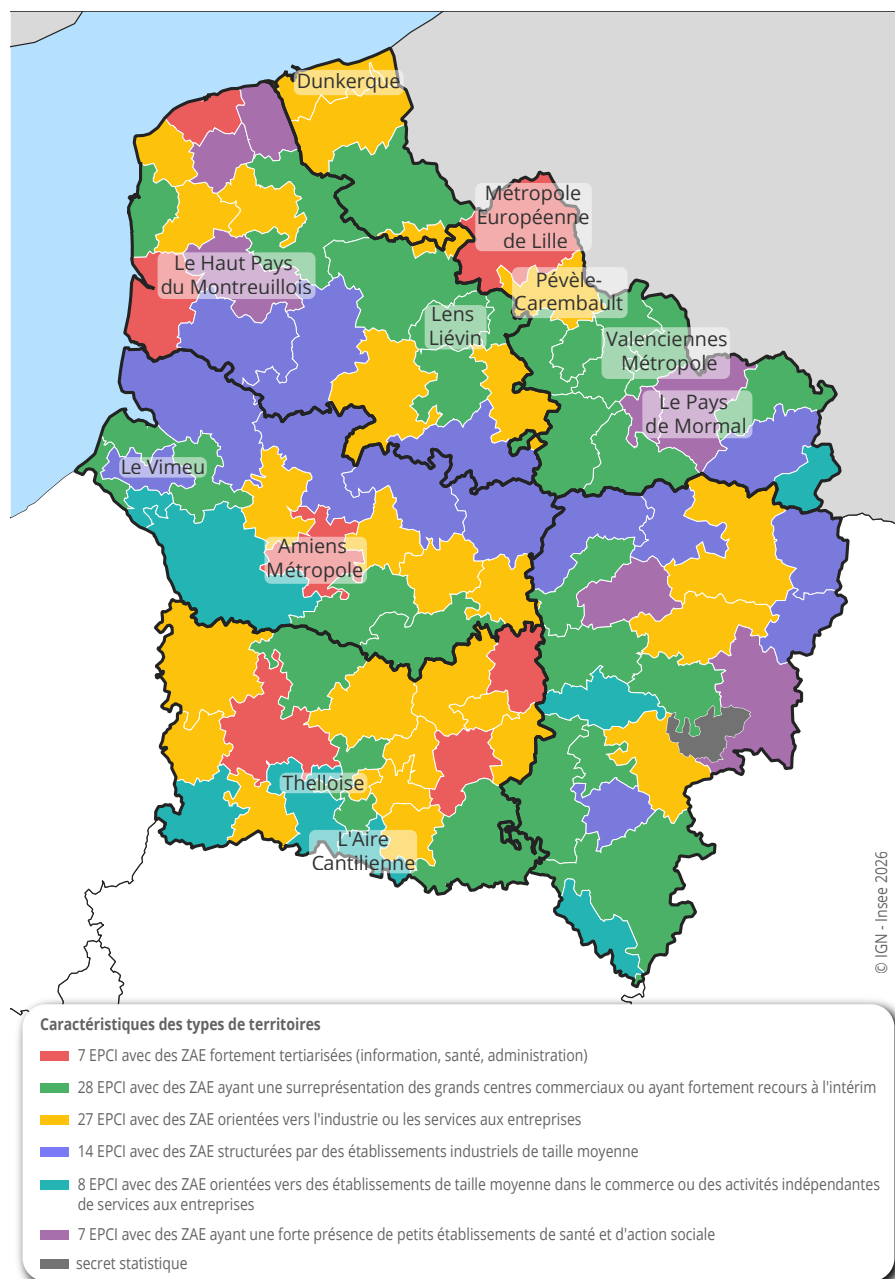
Vingt-sept EPCI rassemblent 12,3 % de l'emploi total des ZAE et se caractérisent par une forte orientation vers l'industrie et les services aux entreprises, dits administratifs et de soutien, deux activités en partie complémentaires. Ces EPCI accueillent de grands établissements (ArcelorMittal dans le Dunkerquois, Roquette Frères dans la CC de Flandre-Lys, Atalian Propreté en Pévèle-Carembault et Elixir Services Propreté et Santé dans la CC des Hauts de Flandre), souvent des groupes français multinationaux ► **encadré 2**. Du fait de ces spécialisations, ces territoires ont aussi en commun l'importance des ouvriers et des emplois stables (CDI). L'implantation de sièges sociaux (Roquette, Saverglass, Aluminium Dunkerque service) peut expliquer une forte part de cadres dans certains EPCI.

Quelques territoires présentent réellement une spécialisation à la fois industrielle et dans les services aux entreprises (CC du Pays de Lumbres et CC du Pays de la Serre) mais avec de faibles effectifs globaux. Pour les autres, une spécialisation vers l'un ou l'autre des deux secteurs se révèle plus marquée. Dans la Communauté Urbaine de Dunkerque, la CC de la Picardie Verte et la CC de la Thiérache du Centre, entre 43,5 % et 74,0 % des emplois des ZAE relèvent de l'industrie. Dans la CC Osartis Marquion et la CC Pévèle-Carembault, entre 43,4 % et 50,8 % des emplois concernent les services aux entreprises notamment du fait de leur localisation périurbaine mais proche des grands centres d'emploi.

Beaucoup de petits et moyens établissements dans 29 EPCI

Vingt-neuf EPCI se caractérisent par la présence de petits et moyens établissements mais se distinguent selon leur spécialisation sectorielle (industrie, commerce ou administration). Sur une diagonale ouest/est, du Ponthieu-Marquenterre aux Portes de la Thiérache, 14 EPCI regroupent 2,8 % de l'emploi des ZAE, dont la moitié dans 4 EPCI (CC de la Haute Somme, CC du Pays du Coquelicot, CC du Ternois et CC du Vimeu). Le secteur de la fabrication d'équipements électriques et de machines ainsi que les établissements de taille moyenne (50 à 249 salariés) y sont surreprésentés. L'industrie y rassemble 55,4 % des emplois contre 24,4 % en moyenne régionale. Ainsi, les ouvriers sont davantage présents dans ces EPCI à l'empreinte industrielle marquée. Pour autant, dans ces territoires globalement ruraux, les plus grands établissements relèvent surtout de l'industrie

► 3. Les différents types d'EPCI selon les caractéristiques de leurs ZAE



Lecture : La MEL (en rouge sur la carte) fait partie des territoires où les ZAE sont fortement tertiairisées.
Sources : Insee, Flores, Sirene géolocalisé et BTS 2023, Lifi 2022.

agroalimentaire (Herta dans la CC du Ternois, Bonduelle dans la CC de la Haute Somme, Nestlé dans la CC des 7 Vallées). Dans 8 EPCI rassemblant 1,2 % de l'emploi total des ZAE (dont CC Thelloise et CC de l'Aire Cantilienne), les établissements du commerce prédominent. Ce secteur représente le tiers de l'emploi des ZAE de ce groupe, soit 13 points de plus qu'en moyenne régionale. Les établissements y sont globalement de taille moyenne (10 à 49 salariés), avec une dépendance à un groupe (supermarchés Match, Lidl, Intermarché...). Cette spécialisation dans le commerce se traduit par une surreprésentation des employés. Dans 7 EPCI, ne regroupant que 0,9 % de l'emploi total des ZAE (Pays Solesmois ou Pays de Mormal) ou situés en arrière

pays (Pays d'Opale, Desvres Samer), la santé humaine et l'action sociale est particulièrement représentée dans les ZAE. La part de l'emploi de ce secteur est de 5,6 points supérieure à celle de la moyenne régionale. Les petits établissements (10 à 49 salariés) y sont surreprésentés (structures d'insertion, structures d'aide à domicile, ambulanciers...). ●

Bruno Hadot, Laurent Lefèvre,
 Émilie Pawlowski, Insee Hauts-de-France

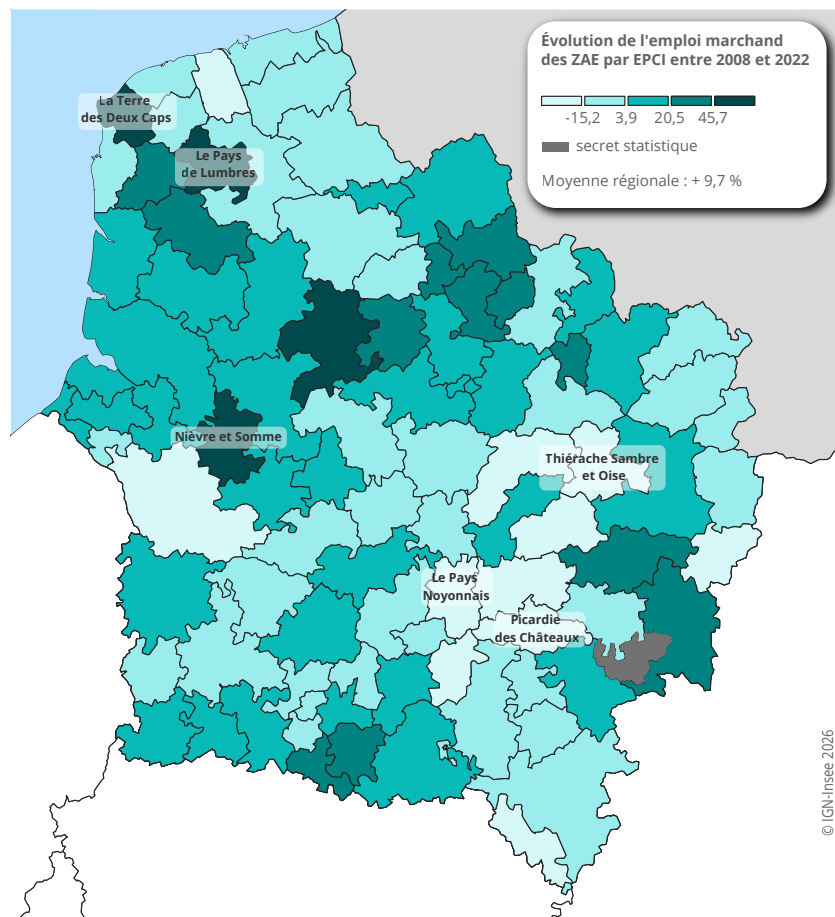


Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► Encadré 1 – Augmentation de l'emploi marchand dans les ZAE entre 2008 et 2022

En considérant le périmètre des ZAE tel que défini en 2022, l'emploi marchand des établissements des ZAE a augmenté de 9,7 % entre 2008 et 2022 alors qu'il a baissé de 3,9 % pour les établissements situés hors ZAE. L'évolution de l'emploi marchand des ZAE n'a pas été uniforme pour tous les EPCI ► **figure 4**. Il a baissé sensiblement dans la CC Picardie des Châteaux (-55,5 %), la CC Thiérache Sambre et Oise (-30,9 %), ou la CC du Pays Noyonnais (-25,3 %). À l'inverse, l'emploi marchand des ZAE a fortement augmenté dans la CC du Pays de Lumbres (+82,0 %), la CC Nièvre et Somme (+75,8 %) ou la CC de la Terre des Deux Caps (+59,4 %).

► 4. Évolution de l'emploi marchand des ZAE par EPCI entre 2008 et 2022



Lecture : Dans la CC de Desvres-Samer, l'emploi marchand dans les ZAE a augmenté de 45,6 % entre 2008 et 2022.

Champ : Établissements du secteur marchand non agricole.

Sources : Insee, Clap 2008, Flores 2022, Sirene géolocalisé et LIFI 2008 et 2022.

► Sources

La Base tous salariés est un fichier statistique annuel de données individuelles sur l'ensemble des salariés, produite à partir de déclarations administratives de leurs employeurs dont découle la source **Flores (fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié)** permettant de décrire l'emploi salarié sur l'ensemble des secteurs d'activité et des employeurs.

Les évolutions d'établissements et d'emplois sont calculées sur le champ des emplois salariés du secteur marchand non agricole. Elles proviennent de données sur la démographie des établissements de 2008 à 2022 enrichies de données sur l'emploi issues des sources **Clap** jusqu'à 2015 (Connaissance locale de l'appareil productif), Flores à partir de 2016, d'informations issues du fichier approché des résultats **Esane (FARE)** et du **fichier sur les liaisons financières (Lifi)** pour calculer les catégories d'entreprises.

Les taux de dépendance des établissements proviennent des millésimes 2022 de Flores et Lifi.

► Définitions

Le périmètre des **zones d'activité économique (ZAE)** utilisé dans cette étude a été fourni par le Conseil Régional. Le contour et la délimitation de ces zones s'appuient sur une approche multi-sources combinant des données foncières, urbanistiques et d'occupation du sol. Partant d'une base de parcelles cadastrales (fichiers fonciers CEREMA), le processus intègre la source OCS2D (Occupation du sol à deux dimensions) et d'autres données exogènes distinctes (référentiel BD TOPO® de l'IGN...). Les différentes informations sont harmonisées selon le standard « sites économiques » établi par le conseil national pour l'information géolocalisée. Il peut également s'agir de sites « historiques » regroupant plusieurs établissements présents dans les zones d'urbanisme à vocation économique et des établissements isolés (comptant plus de 100 emplois ou occupant une superficie supérieure à 2 hectares).

► Encadré 2 – Une surreprésentation des établissements liés à des groupes multinationaux et à des entreprises de taille conséquente

En raison de la prépondérance du secteur industriel dans l'emploi des ZAE (24,4 % contre 5,5 % hors ZAE), les établissements dépendent davantage d'entreprises plus grandes et de groupes multinationaux. Ainsi, en 2022, 29,0 % des établissements du secteur marchand des ZAE et 59,4 % des emplois dépendent de groupes multinationaux (contre 6,6 % des établissements et 21,3 % des emplois en dehors). Les établissements hors ZAE sont plus souvent gérés par des entreprises indépendantes (82,2 % des établissements et 58,1 % de l'emploi contre 41,8 % et 15,9 % dans les ZAE). Au sein des ZAE, quatre fois plus d'établissements sont des Entreprises de Taille Intermédiaire et des grandes entreprises (31,7 % contre 8,5 % hors ZAE). Cela représente 67,9 % des emplois en ZAE contre 30,5 % en dehors. Enfin, 2 établissements sur 3 relèvent d'entreprises régionales (pour 40,3 % de l'emploi) contre 9 établissements sur 10 hors ZAE (pour 72,3 % de l'emploi).

► Pour en savoir plus

- « [Les espaces dédiés à l'activité économique regroupent la moitié de l'emploi salarié privé](#) », Insee Première n° 1960, juillet 2023.
- « [Une croissance continue de l'espace dédié à l'activité économique](#) », Insee Analyses Pays de la Loire n° 80, mai 2020 ».
- « [Un salarié du privé sur deux travaille dans une zone dédiée à l'activité économique](#) », Insee Analyses Occitanie n° 118, juillet 2022.

